

BULLETIN MUNICIPAL



Commune
membre
d'Agglopolys
Communauté
d'Agglomération
de Blois

2018

Le mot du Maire



Chers concitoyens,

La sortie de notre bulletin communal annuel marque la fin de l'année et c'est avec plaisir que je vous invite à partager ces quelques lignes.

Le fonctionnement de notre collectivité a été satisfaisant et notre rigueur budgétaire nous a permis d'effectuer quelques travaux de voirie. Ainsi, la rue de Vauvert a pu être refaite en profondeur. Le détail vous est donné dans les pages qui suivent.

Un point important va concerner notre commune en matière d'urbanisme : le PLUi-HD.

En effet, c'est en 2019 que vont être définies les zones où il sera possible de faire construire.

Sachez que c'est la loi qui nous oblige à transférer cette compétence à Agglopolys.

Aussi, et notamment les propriétaires de terrains constructibles aujourd'hui, auront intérêt à participer aux diverses réunions sur ce sujet.

Sachez qu'il y aura concertation avec le bureau d'études, sachez aussi que nous nous ferons entendre, mais les décisions finales seront prises au niveau d'Agglopolys. Par conséquent, si nous voulons un développement harmonieux de notre village et une évolution raisonnée de notre population, il faudra bien faire valoir nos arguments.

Beaucoup d'autres sujets sont détaillés dans ce bulletin. Pour ma part, je dois remercier l'équipe municipale qui m'entoure, très soudée et très dévouée.

Merci également au personnel communal qui donne beaucoup pour répondre aux besoins quotidiens de vous tous.

Merci à nos enseignants qui font à l'école un travail remarquable.

Merci à toutes les associations, toujours très inventives pour l'animation qu'elles apportent au village.

Enfin, merci à vous tous de votre participation aux événements communaux,

Je termine en vous adressant à tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019 avec surtout la santé pour vous et vos proches.

Bonne lecture.

Bernard Pannequin

Informations pratiques

Mairie de Saint-Bohaire

7 rue de l'Eglise - 41330 SAINT-BOHAIRE

Horaires d'ouverture :

Lundi et Vendredi : 9h à 12h

Mardi et Jeudi : 17h30 à 19h

Mercredi et Samedi : fermée

☎ 02.54.20.03.58

💻 saint-bohaire@orange.fr

Site Internet de Saint-Bohaire

<http://www.saint-bohaire.fr>

Numéros d'urgence

SAMU : **15**



Pompiers : **18**



Gendarmerie d'Herbault :



02 54 46 51 70 ou 17

Pharmacie de garde : **3237**

(0,35 € la minute)



Numéro d'urgence européen :



112

Permet de contacter tout type de services d'urgence (SAMU, pompiers ou police), à partir d'un téléphone fixe ou portable, sans crédit, même en cas de panne de réseau ou de forfait épuisé, partout dans l'Union européenne.

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes :



114

UNIQUEMENT accessible par fax et SMS

Numéros utiles

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Dépannage 24h/24h : **09 726 750 41**

Raccordement/Modification branchements :
09 693 218 73



Dépannage 24h/24h : **02 45 77 00 09**

Service Client : **02 44 71 05 50**

Assainissement Agglopolys

0 806 000 139



Frelons asiatiques :

Contactez Agglopolys au
02 54 46 51 17

Véhicules hors d'usage :

Contactez Agglopolys au **0800 77 52 41**



Fourrière animale :

Rechercher un animal : contactez la société SACPA au 02.54.74.16.73

Signaler un animal errant : contactez Agglopolys au 02.54.90.35.35



Informations utiles

► ORDURES MENAGERES :

- Les ordures ménagères sont collectées le **mardi matin** sur notre commune par Agglopolys. Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir.
- La collecte est maintenue les jours fériés, sauf les 1er janvier et 1^{er} mai. Dans ces cas-là, elle est reportée au lendemain.

Pour voir le calendrier des collectes, rendez-vous sur le site d'Agglopolys.



► DECHETTERIES :

Pour vos déchets, vous avez accès aux 10 déchetteries de la communauté Agglopolys. Leur accès est gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile.

Horaires des déchetteries d'Agglopolys

Matin : 9h - 12h30 / Après-midi : 14h - 17h30

Derniers entrants acceptés 10 mn avant la fermeture
Fermeture dimanche et jours fériés

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM	Matin	AM
Blois Nord	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Blois Sud	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Candé-sur-Beuvron	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Cellettes	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Chouzy-sur-Cisse	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Herbault	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
La Chapelle-Vendômoise	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
La Chaussée-Saint-Victor	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Molineuf	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Vineuil	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

► **POINTS PROPRETE :** Merci de ne pas laisser de déchets à côté des containers de tri sélectif et de procéder à un tri correct, selon les consignes ci-dessous.

Par ailleurs, lorsque vous constatez que les containers sont pleins et à vider, vous pouvez viser le **Flashcode** avec votre smartphone. L'information sera alors transmise à Agglopolys concernant la colonne à vider.

Le service collecte des déchets d'Agglopolys reste joignable par téléphone au 02.54.58.57.57.

Ça déborde ?
Flashez-moi !



Nous interviendrons dans les meilleurs délais pour vider la borne.

Agglopolys

Les déchets recyclables

TRIER, C'EST RECYCLER !

BOUTEILLES EN PLASTIQUE ET BOÎTES EN MÉTAL

Vides, compactées, non rincées et en vrac.



PAPIERS, BRIQUES ET PETITS CARTONS

Tous les papiers se recyclent. Papiers sans film plastique, non déchirés ni froissés. Attaches (agrafes, spirales) acceptées. Cartons à plat, en vrac.



BOUTEILLES ET POTS EN VERRE

Non rincés. Bouchons et couvercles acceptés.



Déchets non recyclables à jeter avec les ordures ménagères



► **COMPOSTAGE INDIVIDUEL** : Pour obtenir un composteur : téléchargez le bon de commande sur le site valeco41.fr

- 25 € : composteur en plastique recyclé de 400 litres (30 € pour le 600 litres),
- 30€ : composteur en bois de 600 litres.



Informations : animation.compostage@val-eco41.fr ou 02 54 74 62 53.

► **ÉLAGAGE D'ARBRES** :

Les haies et les arbres qui envahissent les trottoirs et les routes et qui gênent la visibilité des automobilistes doivent être élagués à la diligence des propriétaires.

(Article L114 -1 du Code de la Voirie Routière et L 2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

► **NETTOYAGE DES TROTTOIRS** :

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques est interdite par les structures publiques. Comme il n'est pas possible pour l'employé communal d'entretenir tous les trottoirs, nous remercions chaque habitant de la commune de maintenir au mieux l'état de propreté devant son habitation (tonte, désherbage et entretien).

Par ailleurs, en cas de neige et de verglas, les habitants de la commune sont tenus de dégager les trottoirs devant leur habitation.

► **PROPRETE CANINE** : Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.



Merci de vous munir d'un sac pour ramasser les déjections de vos animaux.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

► **REGLEMENTATION APICULTURE** : Tout propriétaire d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, doit obligatoirement les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre sur le site internet du ministère de l'agriculture (www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr).

Votre numéro d'apiculteur (NAPI) vous sera demandé. Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois, un numéro d'apiculteur vous sera attribué lors de votre déclaration.

Contact : GDS Centre 02-54-57-21-88 ou gds41@reseaugds.com



Démarches administratives

► Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons ayant 16 ans doivent venir en mairie se faire recenser durant le premier mois suivant leur anniversaire.

Ils participeront à la journée d'appel de préparation à la défense au cours de laquelle une attestation leur sera remise.

Celle-ci est nécessaire pour effectuer diverses démarches (examen, conduite accompagnée...).

► Carte d'identité/Passeport

Depuis le 2 Mars 2017, les demandes de **carte nationale d'identité** s'effectuent auprès de **l'une des communes du département équipées du dispositif de recueil avec enregistrement des empreintes digitales**. Ces communes procèdent également à l'enregistrement des demandes de **passeports**.

Il est nécessaire de prendre contact avec l'une des mairies du département habilitées afin de prendre rendez-vous et connaître la liste des documents à fournir.

Les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation du demandeur : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession ou non d'un passeport.

Par ailleurs, afin d'éviter de renseigner le formulaire papier au guichet de la mairie choisie, il est possible de remplir une pré-demande en ligne sur le site de l'agence nationale des sites sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

La liste à jour des communes habilitées à enregistrer les demandes de titres d'identité et de voyage se trouvent sur le site de la préfecture : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Demarches-administratives>

► Autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur est obligatoire et applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

Aucune démarche n'est à effectuer en mairie ou en préfecture.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen d'un **formulaire téléchargeable** sur <https://www.service-public.fr/particuliers> et doit être accompagnée de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire.

► Changement de domicile

Les personnes qui quittent notre commune sont invitées à le signaler auprès du secrétariat de mairie.

Les nouveaux arrivants doivent se présenter en mairie. Cette simple formalité donne l'occasion de se rencontrer et de s'inscrire sur la liste électorale.

► Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales sont désormais possibles tout au long de l'année.

Cependant, pour participer au scrutin de vote pour les **élections européennes** du 26 mai 2019, il faudra vous enregistrer en mairie avant le **31 mars 2019**.

Vie communale

► Site Internet

N'hésitez pas à consulter le site Internet de la commune pour prendre connaissance de toutes les manifestations organisées dans et autour de Saint-Bohaire et toutes les informations utiles.



www.saint-bohaire.fr

Statistiques de l'année 2018 :

3 352 visites de notre site Internet pour une durée moyenne de la visite de **1 min 52 sec.**

9 250 pages ont été vues et **849** téléchargements de documents ont été effectués.

Carte des visiteurs

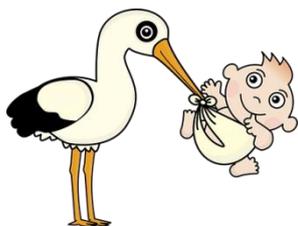
3.4k visites



Continent	Visites
Europe	3183
Amérique du Nord	134
Afrique	11
Asie	18
Amérique centrale	6

Visiteurs de 36 pays différents

► État civil



Naissances

- BORDE Julia née le 20 mai 2018 à La Chaussée-Saint-Victor
- DOUBLET Cléo née le 28 juin 2018 à La Chaussée-Saint-Victor
- VOLLEAU Camille né le 1^{er} juillet 2018 à Blois
- JOUAS Many né le 26 décembre 2018 à La Chaussée-Saint-Victor

Décès

- PIERRE Daniel décédé le 28 mai 2018
- SEVERIN Bruno décédé le 14 juin 2018



Publication des bans de mariage : MONTREAU Alexandre et BILQUART Deborah

Trois **PACS** ont été signés en mairie : le 19 juillet 2018
le 27 septembre 2018
le 15 octobre 2018



Deux **baptêmes civils** ont été célébrés :

- DOUBLET Ciara : le 9 juin 2018
- GAUDELAS Lucie : le 27 octobre 2018

► Le budget communal

Nous vous rappelons que le budget est consultable en mairie.

En 2018, le budget a été établi avec une dotation globale de fonctionnement (DGF) à nouveau en baisse (2017 : 45 911€ - 2018 : 44 250€)

Les redevances :

La commune perçoit au titre de l'occupation du domaine public :

- 646 € pour les installations de télécommunications
- 203 € pour les réseaux électriques.

Les taxes communales

À partir des bases d'imposition pour l'année 2018 établies par les services fiscaux, sur proposition du maire, le conseil municipal a décidé de maintenir les mêmes taux qu'en 2017.

	Taux communal	Moyenne départementale (2017)	Moyenne nationale (2017)
Taxe d'habitation	21,54%	26,08%	24,47%
Taxe foncière propriétés bâties	26,92%	25,69%	21,00%
Taxe foncière propriétés non bâties	52,71%	50,39%	49,46%

Compte administratif 2017

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	129 780,64 €	Dépenses	298 826,54 €
Recettes	55 169,64 €	Recettes	401 976,36 €
Soit un déficit de :	74 611,00 €	Soit un excédent de :	103 149,82 €

Excédent cumulé : 28 538,82 €

Budget primitif 2018

DEPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Prêt	70 398,82 €	Recettes financières	45 000,00 €
Déficit	74 611,00 €	Subvention	23 000,00 €
Dépenses imprévues	7 804,00 €	FCTVA	5 000,00 €
Matériel	65 018,00 €	Virement fonctionnement	51 682,00 €
Divers	10 000,00 €	Excédent fonctionnement	103 149,82 €
TOTAL	227 831,82 €	TOTAL	227 831,82 €

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	121 579 €	Produits des services	32 723 €
Charges de personnel	113 170 €	Impôts et taxes	249 014 €
Autres charges de gestion courante	67 269 €	Dotations et participations	83 691 €
Charges financières	42 278 €	Autres produits de gestion courante	21 800 €
Virement investissement	51 682 €	Produits exceptionnels	8 750 €
TOTAL	395 978 €	TOTAL	395 978 €

Tableau des emprunts

Intitulé	Remboursement annuel	1ère échéance	Fin du prêt
Logements communaux Rue du Lavoir	2 866 €	01/07/1996	01/07/2027
Salle des Associations	25 231 €	05/02/2002	05/11/2021
Abords de la salle des Associations	18 759 €	10/01/2003	10/07/2022
Vestiaire Tennis	5 221 €	25/02/2007	25/02/2021
Construction du Groupe scolaire	47 081 €	01/03/2012	01/05/2036
Sécurisation du Groupe scolaire	12 135 €	30/12/2014	30/09/2029

► Les travaux réalisés sur les bâtiments

- Nettoyage des gouttières de l'église : 150,00 €.
- Remplacement de la sonde et de la résistance de carter de la pompe à chaleur suite à une panne : 819,02 €.
- Remplacement de la pompe de circulation hydraulique de la pompe à chaleur de l'école suite à une panne : 1 496,38 €.
- Travaux divers d'entretien sur les logements communaux : 686,30 €
- Travaux de peinture au secrétariat de mairie (1 723,20 €) et remplacement du radiateur (535,12€).
- Changement de la porte des sanitaires du club house pour 550,00 €.
- Peinture des bancs communaux et de la porte des sanitaires du club house : 141,74 €.

► Les travaux de voirie

- Remplacement de la batterie du radar pédagogique : 959,10 €.
- Remplacement et installation de panneaux de signalisation fixes et mobiles : 1 202,91 €.
- Branchement en eau potable (741,68 €) et branchement de l'assainissement (3 900,00€) réalisés sur la parcelle des Lilas (restes à réaliser de 2017).
- Réparation du regard du compteur d'eau de la mairie : 394,61 €.
- Réfection de la voirie rue de Vauvert (de la place St Hilaire à la route de la Jonquière) : 43 299,24 € (Subventions : DSR : 13 000 €, amendes de police : 7 302,00€, FCTVA à venir en 2019 : 7 216,54€). Reste donc à charge : 15 780,70€
- Achat de panneaux de signalisation posés par l'agent communal pour un montant de 1040,77 € TTC (867,31 € HT) (subvention comprise dans les amendes de police).

► Les travaux divers

- Changement de l'adoucisseur du lave-vaisselle de la salle des fêtes : 700,80 €.
- Réparation de l'armoire frigorifique de la salle des fêtes : 536,78€).
- Achat de dix mini-ordinateurs pour l'école : 2 196,00 €.
- Réparation de la climatisation et du siège du tracteur communal : 1 745,72 €.
- Trottoirs fleuris : Sur proposition d'Agglopolys, la commune a participé à cette action dont le principe est de re-végétaliser les rues, pour répondre à des enjeux importants pour le territoire:

- apaiser la circulation au bénéfice de la vie locale, de la sécurité, du lien social
- favoriser la biodiversité en milieu urbain
- améliorer le cadre de vie et l'attractivité touristique
- aider à l'entretien en 0 pesticide
- rompre avec la monotonie des routes urbanisées.



Les graines ont été semées courant octobre dans notre commune, le long du cimetière et dans la rue de Bourgogne. Une dizaine d'arbustes a été plantée côté façade sud de l'église.

► Les travaux à prévoir

Cette année encore, des travaux de réfection de voirie sont envisagés. Une demande de subvention (DSR) du Conseil départemental a été sollicitée. La priorité de ces travaux sera donnée aux zones les plus dégradées.

Suite à l'enfouissement de la ligne basse tension par le SIDELC, un mât d'éclairage va être installé à la place du poteau électrique.

► L'urbanisme

• Les demandes d'actes d'urbanisme déposées en 2018

PC 41203 18 A 0001 : OUDIN Jean-Pierre

PC 41203 18 A 0002 : METAY François

PC 41203 18 A 0003 : ANJORAN / ROBERT

PC 41203 18 A 0004 : BOUTEMINE Laëtitia

PA 41203 18 A 0001 : OUDIN Jean-Pierre

DP 41203 18 A 0001 : DUPOU Tom / CHATELAIN Samantha

DP 41203 18 A 0002 : CARTIER Virginie

DP 41203 18 A 0003 : DAMILLEVILLE Lionel

DP 41203 18 A 0004 : LEMOINE Jean-Michel

DP 41203 18 A 0005 : LETOREY Aurélien

DP 41203 18 A 0006 : SIDELC



12 CUa (certificats d'urbanisme d'information) et 4 CUb (certificats d'urbanisme opérationnels) ont été demandés.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables qu'est-ce que c'est ?

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** définit les orientations politiques qui seront mises en œuvre dans le cadre du document d'urbanisme. Ces orientations sont retenues pour l'ensemble du territoire d'Agglopolys et s'appuient sur le diagnostic établi en amont. L'élaboration du règlement, du zonage du PLUi et des programmes d'orientations et d'actions Habitat et Déplacements découleront des objectifs qui y sont fixés.

Ainsi le PADD du PLUi-HD d'Agglopolys :

- **contient des orientations générales concernant les politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme**, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques, d'habitat, de transports et déplacements, de communications numériques, de loisirs, de développement économique et commercial ;

- **fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain ;**

- **retient des principes pour permettre une offre suffisante, diversifiée et équilibrée des différents types de logements sur le territoire**, répondant aux besoins et, notamment, à ceux des personnes mal logées ou défavorisées, les axes principaux susceptibles de guider les politiques d'attribution des logements locatifs sociaux et d'une politique d'adaptation de l'habitat en faveur des personnes âgées et handicapées ;

- **développe des orientations en matière de déplacements** comme par exemple l'amélioration de l'accessibilité par les transports publics, le développement des modes doux ou d'une offre alternative, etc.



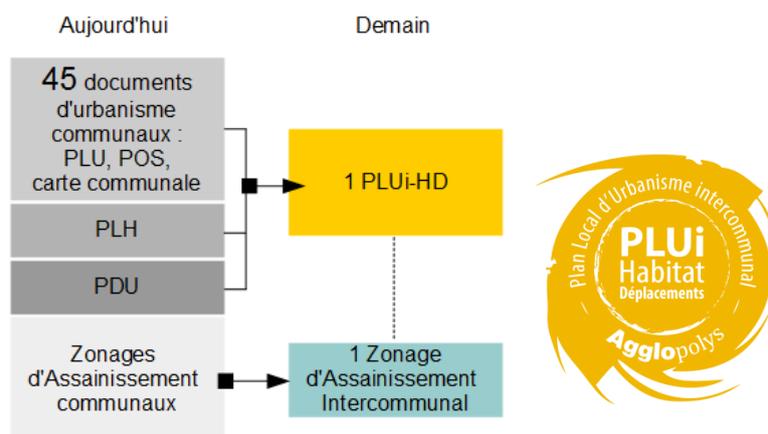
- **Le PLUi-HD : 5 objectifs pour 2035**

Agglopolys s'est engagée dans l'élaboration de son **Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat- Déplacements (PLUi-HD)**. L'année 2018 a été consacrée à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), commun pour les 43 communes de l'agglomération, et qui présente les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire pour les 15 prochaines années.

Les objectifs du futur document d'urbanisme se dessinent comme suit :

- Diviser par 2 la consommation d'espaces naturels et agricoles à des fins d'urbanisation par rapport aux années passées. Dans le souci de produire un urbanisme plus vertueux et de préserver notre environnement, les extensions urbaines seront réservées aux secteurs stratégiques. L'optimisation et la réhabilitation des bourgs, centre-villes et zones industrielles sera privilégiée.
- Accueillir 6 750 nouveaux habitants
- Préserver les emplois existants et créer 6 750 emplois supplémentaires
- Produire 8 850 logements. Le PLUi-HD a pour ambition de porter le développement économique et l'attractivité résidentielle dans une dynamique positive et durable. Le cœur d'agglomération portera une part importante de ces objectifs pour renforcer son rayonnement. Chaque commune contribuera à produire du logement adapté aux besoins et accueillir des emplois, en misant sur leurs atouts (commerce de proximité, artisanat, cadre de vie, agriculture, développement du numérique...).
- 1 déplacement sur 2 réalisé en mode alternatif à la voiture individuelle. Développement de liaisons cyclables, du télétravail, du co-voiturage, création de logements à proximité des services et emplois... Le projet propose une mobilité plus durable à l'échelle du territoire en proposant des alternatives à la voiture individuelle et des solutions pour réduire, voire même éviter certains déplacements.

Pour formuler des observations, des questions et des contributions, demandez le registre de concertation à la mairie ou adressez vos courriers à Monsieur le Président d'Agglopolys, Hôtel d'agglomération, 1 rue Honoré de Balzac, 41000 BLOIS. Plus d'informations sur agglopolys.fr/plui



PLUi-HD 2019 : DETERMINATION DU PLAN DE ZONAGE

Nous vous invitons vivement à participer aux réunions publiques qui auront lieu en 2019. Elles présenteront les zones constructibles ou non de la commune. Les dates vous seront communiquées ultérieurement via le site Internet et un flash infos.

► Les tarifs communaux 2019

Cantine Scolaire : 3,40 € le repas enfant et 6,50 € le repas adulte

Garderie Scolaire :

- 10,10 € par semaine pour le 1^{er} enfant
- 8,10 € par semaine pour le 2^{ème} enfant
- 6,05 € par semaine pour le 3^{ème} enfant
- 3,25 € uniquement le matin ou le soir en cas de recours occasionnel au service dans une même semaine.

A partir de deux créneaux de présence (matin et soir par exemple), le tarif appliqué sera celui d'une semaine.

Le paiement par CESU est autorisé pour les enfants de moins de 6 ans fréquentant la garderie.



Location de la salle des Associations

Périodes	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Week-end	360 € + caution de 400 € + consommation électrique	550 € + caution de 600 € + consommation électrique
Un jour en semaine	200 € + caution de 300 € + consommation électrique	200 € + caution de 300 € + consommation électrique
Un jour férié en semaine	300 € + caution de 400 € + consommation électrique	300 € + caution de 400 € + consommation électrique
Salle annexe	20 €	20 €

Tarif de la consommation électrique : 0,25€ / KW



Merci de noter que les tarifs de location de la salle des Associations seront réévalués pour l'année 2020.

Concessions au cimetière : 30 ans : 300 €
50 ans : 380 €

Columbarium : pour 30 ans avec plaque fournie : 510 €

Fourniture d'une plaque pour le jardin du souvenir : 50 € (gravure à votre charge)

► Les professionnels sur la commune

Pose de carrelages, dallages, revêtements de sols et murs	MOURATO Stéphane 2 rue St Béthaire 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 02 54 33 01 98	
Électricité-dépannage	GOURDIN Pascal 1 rue de la prairie 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 02 54 20 08 33	
Maçonnerie	DJA Val de Cisse 14 rue des Lilas 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 06 72 86 99 03	
Architecte	Atelier Frédéric BRUXELLE 1 rue de la Forteresse 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 02 54 20 20 81	
Paysagiste	SARL PANNEQUIN PAYSAGE 4 Moulin de Sudon 41330 Saint-Bohaire Téléphone: 02 54 20 16 48 - Fax : 02 54 20 89 75	
Service à la personne (petits travaux de jardinage, etc..)	EURL PANNEQUIN SERVICE 4 Moulin de Sudon 41330 Saint-Bohaire Téléphone: 02 54 20 16 48 - Fax : 02 54 20 89 75	
Maçonnerie – Espaces verts – Travaux divers	RAIGNER Guillaume 10 rue Saint Béthaire 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 06 47 58 30 27 Raignerguillaume41@orange.fr	
Assistants maternelles	Madame BONJUS Martine 9 rue de la Bourgogne 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 02 34 35 10 55 ou 06 75 81 05 08	Madame MERCIER Laëtitia 17 allée des Buissons 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 02 54 44 94 70 ou 06 84 12 76 02
Maison d'hôtes	Le Château du Logis 1 rue de Vauvert 41330 Saint-Bohaire Téléphone : 02-54-33-45-54 chateaudulogis@gmail.com / www.chateaudulogis.com	
Conseil en évolution professionnelle	Formaevolution Audit – Conseil – Formation Laëtitia Liard (formatrice ressources humaines) 06 26 78 34 05 laetitaliard@aol.fr	

Vie scolaire



Après une année 2017 qui a vu de nombreux changements, l'année 2018 a retrouvé la vie du SIVOS d'avant les TAP.

Il est toutefois à noter :

- le remplacement d'Amélie PAPIN, ATSEM, qui a donné naissance à un petit garçon, Ewen. Elle a été remplacée par deux CDD le temps de son congé de maternité.
- le changement de secrétaire, Mme DUPIN remplaçant Mme TORCELLI, devenant salariée du SIVOS pour ce poste à hauteur de 3 heures hebdomadaires. De ce fait, le secrétariat a été transféré à Saint-Bohaire depuis le 1er août 2018. Le siège social du SIVOS reste néanmoins à la mairie de Saint-Lubin-en-Vergonnois.

A la rentrée de septembre, nos deux écoles ont accueilli 113 enfants, contre 120 les années précédentes. En janvier 2019, suite à quelques déménagements, il y aura 115 élèves sur le RPI (voir répartition page suivante).

Nos enseignants n'ont pas fait de rentrée échelonnée pour la classe de toute petite section cette année, afin de préserver l'accueil des enfants venus s'installer avec leurs familles dans le nouveau lotissement de Saint-Lubin-en-Vergonnois.

L'équipe enseignante est donc la même que l'année précédente.

Les frais de scolarité par enfants sont passés de 58 euros en 2017 à 58,50 euros en 2018.

Le Président, Jean-Miche GUILLOT



► Rentrée 2018-2019

- Cette année **115 enfants** sont inscrits dans les deux écoles du RPI.
 - **48 enfants sont scolarisés à Saint-Bohaire**, répartis en deux classes : une classe de CP/CE1 (25 élèves) et une classe de CE2/CM1 (23 élèves).
 - **67 enfants sont scolarisés à l'école de Saint-Lubin-en-Vergonnois** répartis en trois classes : une classe petite/moyenne section (21 élèves), une classe moyenne/grande section (23 élèves) et une classe CM1/CM2 (23 élèves).

	petite section	moyenne section	grande section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
St-Lubin	10	19	15				10	13
St-Bohaire				14	11	13	10	

- Les équipes pédagogiques restent inchangées sur les deux écoles :

A Saint-Bohaire :

- Monsieur Jean-Marc FOURICQUET, directeur de l'école et enseignant pour la classe des CE2-CM1.
- Madame Christine HARRAULT pour la classe de CP – CE1.

A Saint-Lubin-en-Vergonnois :

- Madame Valérie LEDDET, directrice de l'école et enseignante pour la classe des CM1-CM2.
- Madame Karine KIRSH pour la classe de moyenne/grande section de maternelle.
- Madame Sandrine PITAT pour la classe de petite/moyenne section de maternelle.

- **Le SIVOS** a attribué 58,50 euros par enfant pour les fournitures scolaires.



- **Élections des représentants des parents d'élèves du RPI :**

Élus titulaires :

ADRIAANSEE Barbara
PILLON François
RENCIEN Nicolas
CALCIAT Amélie
PINHEIRO Odette

Élus suppléants :

ANJORAN Caroline
CARPENTIER Laëticia
GRANGER Elvire



► Le mot du directeur de l'école de Saint-Bohaire

Fin de l'année 2018, c'est le moment de faire le bilan, même si, dans notre école, on compte plutôt en année scolaire...

Néanmoins, autant 2017 a été marquée par le cinéma, pour 2018, c'était l'Histoire avec un grand H. En effet, tout au long de l'année, nous avons convié nos élèves à remonter le cours du temps en visitant des sites de notre région riche en patrimoine.

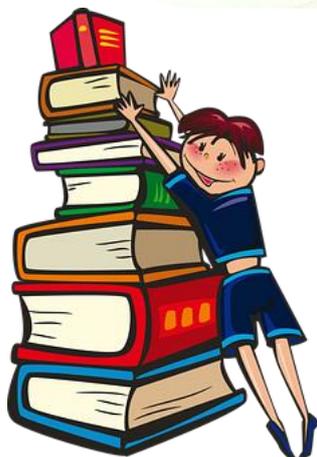
Il y a eu Chambord, inévitable symbole de la Renaissance, puis Fougères en représentant du Moyen Âge. Thésée a permis d'illustrer l'Antiquité et une association d'archéologues située à St Laurent nous a immergé dans la Préhistoire.

Tout ce chemin d'Histoire a été mis en scène et en musique lors de notre fête de fin d'année.

Le début de cette année scolaire, qui coïncide avec la fin de l'année civile, a eu encore pour thème l'Histoire, avec la réalisation d'un "cube de la mémoire" dans le cadre du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Celui-ci trône aujourd'hui dans notre école et rappelle quotidiennement l'importance de la paix à nos élèves.

2018 s'achève, 2019 démarrera en musique..... mais c'est une autre histoire.

Jean-Marc Fouricquet



Les événements

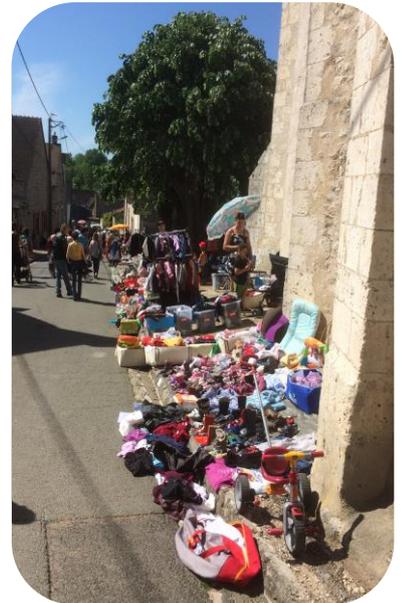
► La brocante de Saint-Bohaire le 8 mai 2018

Mardi 8 mai, la brocante organisée par l'Association pour la sauvegarde de l'église de St Bohaire a connu une belle réussite.

Brocanteurs et chineurs ont investi les rues du village. Tous ont ainsi pu faire des affaires lors de cette journée ensoleillée.

L'association tenait un stand de vente d'objets et proposait buvette et restauration sur le parking de la salle des fêtes.

Rendez-vous est bien sûr pris pour le 8 mai 2019 !



► La fête des écoles le 16 juin 2018

Cette année, la fête des écoles du RPI s'est déroulée sur le terrain de sports de Saint-Lubin-en-Vergonnois.

Avec pour thématique l'HISTOIRE, les petits de maternelles ont effectués de bien jolies rondes, tandis que les élèves des classes de Saint-Bohaire ont mis en scène différents événements importants de l'Histoire de France.

Les CM1-CM2 ont quant à eux joué une pièce de théâtre sur les inventions de Léonard de Vinci.

Tous les enfants ont pu profiter des structures gonflables et autres jeux proposés par l'association des parents d'élèves.



► La remise des livres aux enfants du RPI

Le 2 juillet 2018, Madame Emonet, Messieurs Guillot et Pannequin ont remis à chacun des élèves de GS, CP, CE1 et CE2 scolarisés à Saint-Bohaire, les livres offerts en cette fin d'année scolaire.

Des livres ont également été distribués aux élèves de l'école de St-Lubin-en-Vergonnois, par Madame Emonet, Messieurs Gourjau et Nottelet, le 3 juillet 2018.



► Le conseil communautaire d'Agglopolys le 12 juillet 2018

Le dernier conseil communautaire d'Agglopolys, précédant la pause estivale, a eu lieu dans la salle des Fêtes de Saint-Bohaire.

Un barbecue convivial, financé par Agglopolys, a clôturé cette réunion ouverte au public.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont officié.



► Le repas républicain du 14 juillet 2018

Le traditionnel repas républicain s'est déroulé dans une excellente ambiance malgré la faible participation des habitants

L'apéritif était offert par la municipalité.

Jeux de société, pétanque et farniente ont permis de passer un agréable après-midi.



► Centenaire de l'armistice de 1918

Lors de la cérémonie patriotique du 11 novembre 2018, l'hommage ci-dessous a été lu.

Hommage aux poilus de 14/18

Ils étaient des millions, ils furent des milliers...ne sont plus aujourd'hui.

On les habilla en rouge, on les changea en bleu, celui de l'horizon et quand ils devinrent cibles des balles meurtrières, le kaki les transforma en couleur terre, celle que soulève l'obus et qui ensevelit sans distinction et recouvre par un matin sinistre, le linceul blanc du dernier voyage d'un soldat innocent.

Quand aujourd'hui encore, on se remémore, c'est voûté qu'on les voit, la barbe de huit jours, le regard déterminé du soldat décidé, courageux jusqu'au bout, Gaulois de tout instant, l'œil aux paupières alourdies, mais toujours prêtes à s'ouvrir et à verser une larme pour un compagnon disparu.

Ces Poilus, comme on les appelait, n'avaient que les vingt ans du début de leur siècle, nulle part n'était écrit, en août 1914, ce qu'ils allaient connaître ! Nulle part on ne peut taire, en novembre 1918, ce qu'ils ont tous connu.

Leur quotidien dans les tranchées ! Nul ne peut l'imaginer ! Par pudeur, par horreur de l'horreur, ils ne le racontèrent qu'avec parcimonie.

Leur quotidien ce sont les fusillades, les obus qui éclatent au-dessus de leurs têtes, les assauts meurtriers.

Leur quotidien dans les tranchées, c'est la boue qui recouvre les brodequins d'une pellicule jaunâtre et gluante dont on ne peut plus se défaire. C'est la couverture raidie par la crasse dans le dortoir creusé vingt mètres sous la terre, juste à côté de l'infirmerie, où les cris de nos braves, les fins de souffrance innombrables deviennent monnaie courante. C'est aussi le royaume des odeurs où celles des cadavres se mélange à celle des médicaments devenus sans effet, là, tout près, à deux pas de la popote, où l'on réchauffe la soupe aux pois.

Leur quotidien dans les tranchées, c'est aussi la partie de cartes sur une table improvisée, assis sur quatre tabourets de fortune ! On se revoyait au café du coin, là-bas, dans son village natal. Alors, pour évoquer ce temps de l'inconscience, on fredonnait les airs qui avaient fait valser Marie ou bien Hélène... Avaient-elles oublié? Et ce café brûlant qui réchauffe les corps en l'hiver glacial et les cœurs en l'été suffocant! C'était celui de l'amitié retrouvée dans un coin de la tranchée.

Leur quotidien, c'est aussi la lettre écrite à la lumière tamisée de la bougie qui fond à vue d'œil. Là, plus un bruit ne trouble l'élan du cœur. L'écriture était appliquée, les mots simples. Les fautes d'orthographe ne pouvaient effacer les moments heureux évoqués, les instants d'amour secrets aujourd'hui très lointains dans le temps, mais ô combien près dans les cœurs et que l'on ne revivrait peut-être plus jamais! Ici, rien que l'horrible journalier!

C'est vrai qu'ils furent grands dans leur dignité, ces Poilus de 14/18 ! C'est vrai qu'ils furent grands dans leurs souffrances, dans leur courage, dans la peur toute humaine qui ne les quitta pas, dans la fin qu'à vingt ans on ne peut accepter !

Alors, chaque fois que, comme aujourd'hui, nous nous recueillons aux pieds des monuments aux morts, nous pensons à vous, Claude, Ahmed, Samuel.

Très cher Poilu, nous t'admirons en 2018 comme nos grands-pères l'avaient fait, il y a cent ans en 1918 ! Repose en paix, là où le bruit de l'obus ne dérange plus, où le rat affamé ne court plus à tes pieds.

Tu as été grand, tu le resteras dans nos esprits et dans nos cœurs. La chose que tu mérites par-dessus tout, c'est que l'on mesure tous les jours la grandeur de ton sacrifice, et qu'à aucun moment de la vie que toi tu as quittée si brutalement, on oublie que tu nous as sauvés.

Au revoir "Honneur de notre patrie" !

Le Comité Direction Départementale 41, pour le 11 novembre 2018, d'après un modèle de Michel Richaud, vice-président national de l'Union Nationale des Anciens Combattants.

S.A. I

R-854

MINISTÈRE DES PENSIONS

CABINET du MINISTRE

Service de l'Etat-Civil et des
Sépultures Militaires

L I V R E d' O R

COMMUNE de : SAINT BOHAIRE
DEPARTEMENT de : Loir-et-Cher

NOM et Prénoms	Date et lieu de naissance	Régiment et grade	Date et lieu du décès
BARBLER Emile Aristide	5 Oct. 1891 Londes Loir-et-Cher	114° régt. Art. L. soldat	3 Mars 1916 Verdun Meuse
BERNAGE Marcel Gaston	25 Nov. 1894 Londes Loir-et-Cher	330° régt. Inf. soldat	2 Oct. 1916 Penteise Seine-et-Oise
CHEREAU Auguste Arthur	31 Juil. 1870 St Bohaire Loir-et-Cher	113° régt. Inf. soldat	29 Janv. 1917 St Bohaire Loir-et-Cher
EVRAS Jules Marcel Lucien	2 Sept. 1887 Saint Bohaire Loir-et-Cher	169° régt. Inf. soldat	15 Mai 1915 Bois le Frêtre Meurthe-et-Moselle
HALLE Louis Florent	5 Août 1896 St Bohaire Loir-et-Cher	27° régt. Inf. soldat	28 Juil. 1916 Vaux Chapitre Meuse
HALLE Ulysse	26 Déc. 1887 Beigneaux Loir-et-Cher	45° régt. Art. soldat	1° Juin 1916 Orléans Loiret
LECLERC Henri Isidore	16 Avril 1895 St Bohaire Loir-et-Cher	204° régt. Inf. soldat	24 Mars 1918 Ognes Abbécourt Aisne

S.A. 2

R-854

MINISTÈRE DES PENSIONS

CABINET du MINISTRE

Service de l'Etat-Civil et des
Sépultures Militaires

L I V R E d' O R

COMMUNE de : SAINT BOHAIRE
DEPARTEMENT de : Loir-et-Cher

NOM et Prénoms	Date et lieu de naissance	Régiment et grade	Date et lieu du décès
OURICU Armand Léon	24 Fév. 1889 St Bohaire Loir-et-Cher	113° régt. Inf. soldat	10 Oct. 1914 La Haute Chevauchée Meuse
OURICU René Henri	29 Mars 1891 St Bohaire Loir-et-Cher	46° régt. Inf. caporal	24 Juin 1917 Guyencourt Aisne
SOURICU Georges Lucien	14 Oct. 1893 St Bohaire Loir-et-Cher	113° régt. Inf. soldat	30 Oct. 1916 Donnument Meuse
THIBAUT Paul Désiré	4 Déc. 1886 St Bohaire Loir-et-Cher	21° régt. Inf. Col. caporal	25 Sept. 1915 Virginie Marie

Le cube de la mémoire réalisé par les écoliers de Saint-Bohaire

Les 6 faces de cet énorme cube représentent le travail collectif des écoliers à l'occasion des hommages rendus pour le centenaire de la fin de la première guerre mondiale.

Les CP-CE1 ont travaillé sur les « mots de la paix », traduits et écrits dans plus d'une trentaine de langues.

Les CE2 ont effectués des découpages de photographies afin de recouvrir l'imposant casque de poilu.

Les CM1 ont mis par écrit leurs impressions après la lecture de textes rédigés par des soldats. Les CM1-CM2 de Saint-Lubin ont quant à eux ré-écrits quelques textes sur la guerre, la paix et leur ressenti à partir du livre « Les Bleuets de l'Histoire ».

L'ensemble de cet important travail se finalise par cette phrase inscrite sur le cube : « Se souvenir pour se forger un avenir ».



► Le repas des aînés

Le repas des aînés a rassemblé 48 personnes dont 27 aînés, les employés communaux et les conseillers municipaux. Ce repas étant ouvert à tous, plusieurs accompagnants se sont joints à cette festivité.

La chansonnette a même été poussée...



Les doyens de la commune présents ce 11 novembre :
M. Mahoudeau et Mme Broussard,
accompagnés de Mme Crèche, présidente du Comité
des fêtes et de M. Pannequin, maire de St-Bohaire.

Vie des associations

► L'association sportive de Saint-Bohaire – Gymnastique

Les séances de Gymnastique Volontaire ont commencé le 12 Septembre.

Au programme : cardio (dont chorégraphies), renforcement musculaire (bras, abdominaux, fessiers, cuisses), étirements... Comme l'année passée les cours sont dynamiquement animés par OKSANA.

Les séances ont lieu **le mercredi de 20h15 à 21h15** dans la Salle des Associations hors vacances scolaires.

Le montant de la cotisation annuelle licence comprise est toujours de 90 euros.

Si vous voulez venir nous rejoindre, n'hésitez pas, les cours se passent dans une ambiance sympathique et les nouvelles (et nouveaux) sont toujours les bienvenus.

Nous sommes cette année 14 adhérents dont enfin 1 homme !

C'est aussi un moyen de faire connaissance avec d'autres personnes de la commune, et un co-voiturage se fait au départ de Russy.

Alors venez assister à une séance et si cela vous convient la cotisation sera réduite au prorata des mois restant à venir.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 02 54 20 05 78 ou au 06 12 50 20 53.

Notre soirée dansante a eu lieu cette année le 17 novembre toujours sur le thème du Portugal, animée par PEDRO l'ambiance a été plus que festive. Merci à Fatima qui comme toujours a été à nos côtés et a contribué à cette belle réussite avec 135 repas servis, merci à tous ceux qui ont participé et aux bénévoles dont l'aide a été précieuse. Nous espérons faire aussi bien l'année prochaine, les bénéfices de cette soirée étant très importants pour notre association.



Les adhérents et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2019. Très belle année sportive à tous !
La Présidente, Nathalie CHERRIER

► L'association YOGALINI

Depuis septembre 2018, l'association YOGALINI accueille un groupe de 10 pratiquants tous les **mercredis de 18h45 à 20h** (sauf vacances scolaires) à la Salle des Associations.

Au programme : détente, souplesse, renforcement musculaire



Cours de Yoga

2 cours d'essai gratuits vous sont proposés dès le mercredi 9 janvier.

Pour toute information ou pour vous inscrire à l'essai, merci de contacter Laetitia à yogalini41@gmail.com

► Le Tennis Club de la Cisse

La saison 2017-2018 a été mouvementée avec le changement de moniteur pour les entraînements de St Sulpice en janvier.

Elle s'est toutefois achevée d'une belle manière avec le tournoi homologué du mois d'août. Durant 15 jours, 90 joueurs se sont affrontés sur les courts de St Bohaire et d'Herbault pour les matchs en nocturne. Soleil, convivialité et exploits sportifs ont été au rendez-vous.

Pour cette saison 2018-2019, les effectifs du club sont stables avec 70 licenciés, dont la moitié d'enfants. Les entraînements sont de nouveau assurés par Nicolas Molet (le samedi matin) à St Bohaire et par Christian Bemba (le jeudi et le samedi matin) à St Sulpice.

Nous allons poursuivre nos activités habituelles : participation aux championnats par équipes adultes hiver et été, organisation du tournoi interne avec finales au mois de juin, organisation de stages sur une semaine (enfants à partir de 18h et adultes en soirée la première semaine des vacances de février), sortie à Roland Garros pour la journée caritative le samedi 25 mai, journée Galaxie Tennis le 1er mai, tenue du stand restauration-buvette du vide grenier de St Sulpice et bien entendu le tournoi du mois d'août.

Nous accueillons toutes les personnes ayant envie de taper la balle, souhaitant prendre cours ou non, faire de la compétition ou non et dès 5 ans.

Vous avez la possibilité de louer les courts à l'heure pour 10€.

Renseignements par mail tccisse@outlook.com ou par téléphone auprès de la présidente Virginie Palacz (06 12 20 12 84).

N'hésitez à venir à notre rencontre, notamment lors du tournoi du mois d'août.

Toute l'équipe du bureau vous souhaite une excellente année 2019.



Vainqueurs du tournoi interne - fin juin 2018.



Vainqueurs du tournoi du mois d'août 2018

L'ANNEE 2017-2018 :

L'année 2017-2018 a été une année déficitaire pour le Comité des Fêtes car nous avons dû limiter notre nombre d'activités.

Notre randonnée pédestre, a vu la participation de 354 marcheurs après deux mois de pluie. La pièce de théâtre « Ainsi soient-elles » de la Troupe Diabolo a été vue par 75 personnes.



Ces manifestations ont permis de financer la galette des Rois proposée aux habitants de la Commune ainsi que le repas du 11 novembre conjointement avec la Municipalité (gratuit pour les personnes de plus de 70 ans).

Nous tenons à remercier, pour leur dévouement et leur aide, tous les membres et tous les bénévoles qui participent à ces manifestations, ainsi que le soutien du Conseil Municipal. Toutes personnes qui souhaiteraient rejoindre le Comité, bénévolement ou dans le Bureau seront les bienvenues.

COMPOSITION :

Les membres du Comité des Fêtes se sont réunis en Assemblée Générale le 13 décembre 2018. Jean Yves Creche, sortant, n'a pas souhaité renouveler son mandat. Maxime Creche a rejoint le bureau.

Le bureau se compose de la façon suivante :

Présidente :	Madame CRECHE Sandrine
Vice-Présidente :	Madame PARRALEJO/BRELLE Delphine
Secrétaire :	Madame COULLON Jeannine
Trésorier :	Madame LIARD Laetitia
Membres	Monsieur EMONET Christian
	Monsieur CRECHE Maxime
	Monsieur MERCIER Eric

LES MANIFESTATIONS :

A votre agenda pour cette nouvelle année 2019 :

13 Janvier 2019	Après-midi jeux de société et Galette des rois
17 Février 2019	Randonnée pédestre
24 Mars 2019	Journée Orchidée
1 ^{er} Juin 2019	Pièce de Théâtre « Exercices de style » de la troupe Diabolo
14 juillet 2019	Repas républicain
11 novembre 2019	Banquet du 11 Novembre.

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

La Présidente : Sandrine CRECHE

► L'association de sauvegarde de l'église de Saint-Bohaire

L'association de sauvegarde de l'église de St Bohaire est une association heureuse.

Comme tous les ans, le jour du 8 mai 2018, c'était notre 28^{ème} brocante.
C'était une journée importante pour notre association avec un jour avant pour les préparatifs et un jour après pour le démontage pour l'organisation.

Avec l'aide de tous les bénévoles (35) c'est un grand plaisir de l'organiser. Un grand merci à eux.

La journée fut une réussite par le nombre d'exposants, le public et la météo.

Le but de cette journée : le résultat financier qui est très satisfaisant. Nous allons pouvoir bientôt faire la quatrième tranche de travaux à notre église.

Notre assemblée générale a eu lieu le 13 décembre dernier, avec un public très sympathique.

Toute l'équipe vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Le Président
Bernard FESNEAU



► L'Association des parents d'élèves de St-Bohaire et de St-Lubin

Traditionnellement la période de fin d'année est l'occasion de faire le point sur les événements de l'année écoulée. Durant cette année 2018, nous avons pu organiser les actions suivantes :

- Vente de pizzas provenant du restaurant « Pizza Gino » en avril,
- Fête de l'école le 16 juin sur le thème de l'Histoire,
- Le 19 octobre, vente de citrouilles pour Halloween (citrouilles gracieusement offertes par M. Alexandre De La Crompe De La Boissière, maraîcher à Rangy – AMAP Terres de Cisse),
- Vente de chocolats en novembre,
- Fête de Noël le 7 décembre à la salle des fêtes de Saint-Bohaire, lors de laquelle les enfants ont interprété des chants de Noël sous les regards bienveillants de leurs enseignants.



Nous avons dû renoncer, malheureusement, à l'organisation de la distribution de viennoiseries par manque de personnes bénévoles.

Sur le reste de l'année scolaire, nous avons prévu :

- la vente de pizzas provenant du restaurant « Pizza Gino » courant mars (des tracts seront distribués dans les boîtes aux lettres),
- la tenue d'un stand lors de la brocante du 8 mai pour vendre des plants de fleurs et de légumes,
- la fête de l'école le 22 juin 2019 sur le thème de la Musique à la salle des fêtes de Saint-Bohaire.

L'APE reste à votre écoute pour toutes nouvelles idées d'évènements et d'actions afin que chacun puisse s'y identifier, se rencontrer et profiter.

L'opération « bouchons en plastique » mise en place par l'école de Saint-Bohaire est toujours en cours. Elle permet la récupération de tous bouchons en plastique afin de faire bénéficier à des enfants handicapés de fauteuils roulants.

Nous souhaitons remercier tous les acteurs (municipalités, enseignants, bénévoles,...) des différentes manifestations de cette année 2018. Sans eux, nous ne pourrions continuer à faire fonctionner l'association. Un grand merci donc à chacun de vous qui nous soutenez.

L'APE, par le biais de l'organisation d'évènements festifs, permet de soutenir financièrement la réalisation des projets pédagogiques des écoles (tels que Étoile Cyclo, Petites Randos, Classe sportive, sorties cinéma,...). Elle favorise également la création de liens entre les habitants des communes.

Le bureau de l'APE

► L'association USEP

L'association USEP des écoles du RPI Saint-Bohaire - Saint-Lubin est composée d'élèves, d'enseignants et de parents d'élèves. Sa particularité est d'avoir 2 bureaux : un bureau adulte mais aussi un bureau enfants (6 élus au sein de la classe de CM).

Ainsi, certaines actions sont totalement gérées par les élèves.

L'an passé, l'association USEP a permis à de nombreux écoliers du RPI de participer à des activités sportives et culturelles, aussi bien pendant le temps scolaire que les mercredis après-midi.

Outre la participation aux deux rendez-vous phares du département que sont les P'tites Randos pour les maternelles (moyens et grands) et l'Etoile cyclo pour les CM1-CM2, les enfants du RPI auront également participé à des rencontres organisées pendant le temps scolaire au niveau du secteur Blaisois ou du département : 3 rencontres 1,2,3 Mater', la dernière étant organisée par les élèves de CM1-CM2 ; organisation d'une randonnée pour les maternelles sur une proposition du bureau enfants à l'occasion du carnaval ; cross de secteur ; Rendez-vous Rugby ; Randonnée à Muides ; Trophée inter-école à Marolles ; ainsi qu'une dizaine de rencontres organisées le mercredi après-midi.

Notre association locale organise des actions dans le but de financer une partie des projets USEP : tombola des paniers garnis à Noël, weekend récupération de ferraille au printemps, vente de crêpes par les enfants. Cette année, 4 des 5 classes du RPI participeront à un projet : Classe découverte pour les plus petits, les P'tites Randos pour les 4-5 ans, l'Etoile Cyclo pour les CE2, CM1 et CM2.

Afin de financer une partie de ces projets, nous reconduirons l'opération récupération de ferraille le 30 mars 2019 dans les deux communes. *Métaux récupérés : métaux ferreux (charrue, frigo, chaudière ...), métaux non ferreux (Aluminium, Cuivre, Laiton, Bronze, Inox, Plomb, Zinc, Alliages spéciaux à base de nickel), batteries usagées.*

Des ventes de gâteaux sont également prévues par les classes participantes (chaque veille de vacances scolaires).

L'association organisera également le 2 février un Troc'USEP permettant à des familles de s'équiper pour les P'tites Randos et l'Etoile cyclo à moindre coût et à d'autres de revendre du matériel dont elles n'ont plus l'utilité.

En début d'année, notre association a organisé un après-midi jeux de société dans la salle des fêtes de Saint-Bohaire et une marche dans le cadre d'Octobre Rose au profit de l'Adoc41.

L'association a également proposé à la mairie de Saint-Bohaire d'installer des boîtes à livres dans la commune. L'idée a été validée par le conseil municipal qui propose d'en installer une dans le bourg et une autre à Russy. Ne reste plus qu'à récupérer du matériel et à les construire !

Nous remercions les communes pour leur soutien.

Bureau adultes :

Salomé BOITARD : Présidente

Valérie Leddet : Trésorière

Jean-Marc Fouricquet : Trésorier adjoint

Audrey Rencien : secrétaire

Olivier Torcelli : secrétaire adjoint

Contact : s.boitard@live.fr





Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord

AVERDON-FOSSE

SECTION INTERCOMMUNALE
DE MAROLLES

St BOHAIRE
St LUBIN

L'Association des anciens combattants de Marolles (U.N.C.A.F.N.) est composée de **45 adhérent(e)s (dont 11 veuves)** issus des 5 communes suivantes : **AVERDON, FOSSÉ, MAROLLES, SAINT-BOHAIRE, SAINT-LUBIN EN VERGONNOIS** et son siège social est à la mairie de Marolles.

Les missions principales de l'association sont :

- De perpétuer le devoir de mémoire et du souvenir pour les Combattants de toutes les générations morts pour la France
- De venir en aide aux Veuves d'Anciens Combattants dans le besoin par l'intermédiaire de l'ONAC
- D'assister à toutes les Cérémonies Patriotiques

Nous nous efforçons également d'être présents avec notre drapeau aux obsèques de nos camarades Anciens Combattants, dans les communes voisines.

La section propose également des moments de convivialité (sorties au théâtre, méchoui,...) et organise, en décembre, un thé dansant annuel ouvert à toutes et à tous.

La journée du souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie a eu lieu **le 5 décembre 2018 à 10h** au monument aux morts, pour des discours, dépôts de gerbes et recueillement.



La Communauté d'Agglomération

Les compétences obligatoires d'Agglopolys

Le développement économique

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, aéroportuaires d'intérêt communautaire ; actions de développement économique d'intérêt communautaire.

L'aménagement de l'espace communautaire

- Création du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) et du schéma de secteur.
- Institution de Zones d'Aménagement Différé (ZAD) d'intérêt communautaire.
- Exercice du droit de préemption en ZAD et droit de préemption urbain à la demande des communes membres dans les zones d'intérêt communautaire.
- Procédures nécessaires à la maîtrise du foncier (déclaration d'utilité publique, etc.).

L'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire

- Programme Local de l'Habitat (PLH) ;
- Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

La politique de la ville dans la communauté

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire.
- Dispositifs locaux de prévention de la délinquance d'intérêt communautaire.



Les autres compétences d'Agglopolys

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
- Création, aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.
- Élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés.
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Déclinaisons au titre des équipements sportifs :
- Assainissement des eaux usées collectif et non collectif (**depuis 2004**).
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Soutien à l'enseignement supérieur
- Plans Locaux d'Urbanisme
- Mise en place et gestion d'une fourrière automobile (**depuis 2003**).
- Définition et mise en œuvre d'une politique de tourisme d'intérêt communautaire.
- Aménagement, entretien et gestion de refuges fourrières pour animaux, capture des animaux errants et/ou dangereux, ramassage des cadavres d'animaux sur le domaine public (**depuis 2004**).
- Information jeunesse
- Enseignements musical et artistique d'intérêt communautaire.
- Création et gestion d'un crématorium
- Organisation et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

- **Nouvelle compétence 2018 : GEMAPI**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues sont exclusivement confiés aux communes et à leurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (les communautés de communes).

En effet, la loi attribue aux communes une nouvelle compétence sur la **GE**stion des **M**ilieus **A**quatiques et la **Pr**évention des **In**ondations (GEMAPI).

Cette compétence est transférée de droit à Agglopolys, qui l'a rétrocédée au Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse.

Plus de précisions sur le site <http://syndicat-cisse.fr/gemapi/>

Transports

Aide financière à l'achat d'un vélo électrique : Dans le réseau de magasins partenaires, 25% du prix du vélo est pris en charge par Agglopolys (soit jusqu'à 400€ remboursés). Deux subventions possibles par foyer. Démarche dématérialisée en ligne : agglopolys.fr

Location de vélos : Profitez d'un vélo électrique de location à partir de 135 euros*/ an seulement, (*avec la prise en charge de la moitié du prix de l'abonnement par votre employeur, obligation légale). La location peut se faire à l'année, au mois ou au trimestre et comprend deux entretiens préventifs par an dont le changement de batterie si nécessaire. Nouveau pour les étudiants: - 50%. Contact : Agence Azalys – 3 rue du commerce à Blois Tél. 09 693 693 41 (prix d'un appel local)

Azalys, ce sont des lignes régulières de bus, mais aussi du transport scolaire, une offre de transport à la demande, ou encore une offre pour les personnes à mobilité réduite. Le tout, avec des tarifs attractifs. Rendez-vous sur azalys-blois.fr

Les bibliothèques

La Bibliothèque Abbé-Grégoire et la médiathèque Maurice-Genevoix, à Blois, ainsi que la médiathèque d'Onzain sont ouvertes à tous les habitants d'Agglopolys. S'il n'est pas nécessaire d'être abonné pour bénéficier sur place de l'offre des bibliothèques, il faut l'être pour emprunter des documents chez soi et utiliser les ressources en ligne. L'abonnement pris dans une bibliothèque est valable pour les trois bibliothèques. Jusqu'à 25 ans, l'abonnement est gratuit.

Les piscines

- La piscine Tournesol - Rue Samuel de Champlain 41000 Blois – Tél. 02 54 52 01 30
- Le Centre aquatique Agl'eau - 30 avenue Pierre Brossolette - 41000 Blois - Tél. 02 54 79 70 30
- Trois équipements sont également ouverts à la belle saison : la piscine d'Herbault, la piscine du Lac de Loire à Vineuil et la pataugeoire du Parc des Mées à La Chaussée Saint-Victor. Périodes et heures d'ouverture sur agglopolys.fr

Amélioration de l'habitat

La Communauté d'agglomération de Blois peut attribuer 3 types d'aides financières à l'amélioration de l'habitat (parc de logement privé) aux propriétaires occupants ou aux propriétaires bailleurs :

- Amélioration énergétique : travaux d'isolation, changement de menuiseries ou de chaudière...
- Adaptation au vieillissement et au handicap : adaptation de la salle de bain à la mobilité réduite, installations liées à la sécurité (barres d'appui, alerte à distance), aménagement de chambre en rez-de-chaussée...
- Rénovation de logement vétuste : travaux de remise aux normes d'habitabilité et d'hygiène pour les logements indignes ou dégradés (fourniture d'eau ou d'électricité, travaux sur la structure du bâti (toiture, menuiseries), ventilation, installation de système de chauffage, élimination de peintures au plomb ou de matériaux contenant de l'amiante...

Ces aides sont attribuées par l'ANAH, Agence nationale de l'habitat et par la Communauté d'agglomération de Blois. *Contact auprès du guichet unique de l'ADIL-EIE, Agence départementale d'information sur le*

logement-Espace info énergie : tél. 02 54 42 10 00 ou adileie41@wanadoo.fr

Les Syndicats intercommunaux

► Le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Saint-Lubin-en-Vergonnois/Saint-Bohaire

Le SIAEP St-Lubin-St-Bohaire assure la distribution d'eau dans les deux communes et est en affermage avec la SAUR. La longueur du réseau est de 38 539 m.

<i>Données 2017</i>	Saint-Lubin-en-Vergonnois	Saint-Bohaire
Abonnés	343	220
Consommation	29 969 m ³	22 545 m ³
Total du volume d'eau consommée pour les deux communes : 55 514 m ³		

Rappel du volume total d'eau consommée les années antérieures

Année 2015 : 54 871 m³

Année 2016 : 59 985 m³

Conclusion sanitaire (d'après le relevé du 31 octobre 2018):

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. A noter des traces de pesticides.

Le rapport est consultable en mairie.

Travaux du syndicat :

La société Aqualia a réalisé des travaux de remplacement des tuyaux d'eau potable et de remise aux normes des branchements individuels à partir du bas de la rue de l'Eglise jusqu'au carrefour de la rue de Bourgogne.

Une unité de traitement de l'eau permettant de diminuer le taux de pesticides a été installée au niveau du château d'eau d'Averdon qui dessert la commune. Une autre va être installée à Landes le Gaulois.



Le Syndicat de la Cisse

2018 ... première année d'un contrat ambitieux



Le Contrat de Bassin de la Cisse, signé fin 2017, permet la mise en place de travaux sur le bassin de la Cisse à l'aide de financements extérieurs divers (Agence de l'Eau, Région Centre, Conseil Départemental, Fédération de pêche).

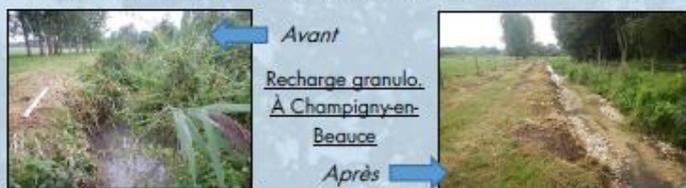
L'année 2018, première année du CT n°2, fût riche en travaux. Ces travaux sont regroupés sous 4 thématiques et vous sont présentés ci-dessous :

Restauration des milieux aquatiques

Depuis la fin 2017, **11 actions** ont été réalisées pour restaurer les milieux aquatiques du bassin de la Cisse.

Ces travaux consistent en la remise en état des cours d'eau et de leurs lits via différentes techniques (banquettes végétalisées, recharges granulométriques, écrasements de berges...)

Exemples de travaux : Reméandrage à Averdon, Recharge granulométrique à Champigny-en-Beauce, écrasement de berge à Santenay

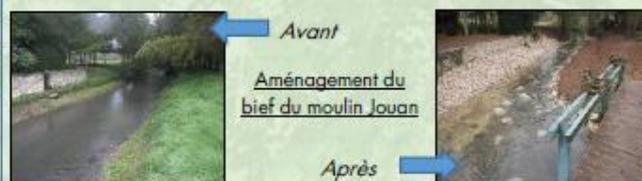


Restauration de la continuité écologique

Depuis la fin 2017, **4 actions** ont été réalisées pour la continuité écologique sur la Cisse et ses affluents.

Ces travaux consistent en l'aménagement des ouvrages barrant le cours d'eau afin de permettre la remontée des poissons et la descente des vases.

Exemples de travaux : Aménagement de l'ancien bief du moulin Jouan à Coulanges, Arasement du clapet du château de Rocon sur la commune de Valencisse.



L'ensemble des actions présentées ici vous sont décrites sur le site internet du SMB CISSE

Restauration des zones humides

Depuis la fin 2017, **3 actions** ont été réalisées pour restaurer les milieux aquatiques du bassin de la Cisse.

Ces travaux consistent en la réouverture et l'aménagement de zones humides anciennement abandonnées ou comblées.

Exemples de travaux : Restauration et aménagement de la zone humide de Cangey, restauration de la zone humide d'Averdon.



Animation et suivi

Depuis la fin 2017, **7 actions** ont été réalisées pour animer et suivre le contrat de bassin de la Cisse.

Ces animations peuvent se traduire par des actions dans les écoles et avec le grand public, par la création de bulletins, panneaux pédagogiques, et par des suivis « milieux » sur le bassin.

Exemples d'animations : Animations pendant la semaine des rivières, animations en classes, rédaction d'un bulletin...



Le contrat de bassin permet de capter plusieurs sources de financement et d'assurer une prise en charge moyenne de 80% de la facture sur chaque projet. Les 20% sont apportés par le SMB CISSE au travers des cotisations des communautés de communes et d'agglomération qui occupent le bassin versant de la Cisse.

Actuellement, le SMB CISSE fait évoluer ses statuts pour prendre en compte l'ensemble des compétences GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations) et réfléchit à une fusion avec le syndicat de la Brenne pour les années à venir.

SMB CISSE — 4 rue du bailli 41190 HERBAULT

02.54.46.25.78 smbcisse@orange.fr

www.syndicat-cisse.fr

Les délégués de votre communauté de communes pour le SMB CISSE: D.Moelo ; D.Roger ; E.Genuit ; J.Ruet ; Y.Sevrée ; D.Mulleau ; C.Dessite ; J.L.Slovak ; L.Ranval ; C.Lhéritier ; L.Couchaux ; G.Leroux

► Le Syndicat Mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois

La collecte des déchets ménagers s'effectue sur notre commune en porte à porte à l'aide de bacs roulants mis à votre disposition par Agglopolys.

Par la suite, les déchets recyclables triés par les habitants et déposés dans les conteneurs présents sur les 2 points tri de la commune sont acheminés au centre de tri ARCANTE, par un prestataire du syndicat VAL ECO. En effet, tous ces déchets doivent être précisément séparés par matière avant d'être orientés vers les filières de recyclage.



VAL-ECO a pour principales missions le traitement et la prévention des déchets sur le blaisois (52 communes).

Le saviez-vous ? Le tri des déchets recyclables est un geste éco citoyen important, en effet, après dépôts dans les colonnes de tri, ces déchets sont apportés à Arcante, le centre de traitement et de valorisation des déchets du blaisois (161 avenue de Châteaudun à Blois) où ils sont triés par matière avant d'être expédiés vers les filières de recyclage pour recréer de nouveaux objets.

VAL-ECO propose tous les ans, pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, qui a lieu fin novembre, de venir visiter en famille l'usine Arcante (pour en savoir plus sur la prochaine date, contactez VAL-ECO).

Les matériaux recyclés deviennent par exemple :

- .verre > bouteille de vin
 - le verre se recycle à l'infini
- .bouteille en plastique transparente > vêtement polaire, peluche
- .canette > canette, trottinette
- .brique alimentaire > essuie-tout, enveloppe
- .magazine > journal
- .carton > carton brun

S'agissant des ordures ménagères, après dépôt dans le bac roulant, celles-ci sont incinérées afin d'être incinérées (90 000 tonnes traitées chaque année). La chaleur issue de l'incinération est utilisée pour la production de chauffage urbain et de l'électricité.



Pour réduire le poids de votre poubelle, pensez à composter vos déchets de cuisine et de jardin. Vous récolterez du compost, un engrais naturel pour enrichir vos plantations.

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs écrasées, filtres et marc de café, thé, fleurs et feuilles fanées, tontes, branchages, cartons bruns, essuie-tout...) en un terreau d'excellente qualité.

Pour en savoir plus sur le compostage et acheter un composteur auprès de VAL-ECO (25€ ou 30€), connectez-vous au site valeco41.fr ou 02.54.74.62.53.

VALCOMPOST, plateforme de compostage de déchets verts du blaisois (Fossé)

Le saviez-vous ? Après dépôts en déchèteries (14 déchèteries sur le blaisois), les déchets verts sont acheminés vers VALCOMPOST, afin d'être transformés en compost. Près de 15 000 tonnes ont été traitées sur le site en 2017. Le compost produit, compatible avec l'agriculture biologique, est principalement vendu à des agriculteurs locaux. Ponctuellement, des ventes en vrac et en sacs, sont organisées à destination des habitants du blaisois.



VAL-ECO – 5 rue de la Vallée Maillard 41000 Blois

T.02.54.74.62.53 - val-eco41@wanadoo.fr

Pour en savoir plus : valeco41.fr / Retrouvez notre actualité sur [facebook/syndicat val eco](https://www.facebook.com/syndicat_val_eco)



Le Pays des Châteaux, c'est quoi ?

Créé en 1997, le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux réunit les 90 communes que composent la Communauté d'Agglomération de Blois, la Communauté de communes du Grand Chambord et la Communauté de communes Beauce Val de Loire.

Il sert à quoi ?

Un nouveau contrat régional

Le Pays a contractualisé en juillet 2018 avec la Région pour une durée de 6 ans et un montant de 20,6 millions d'€. Cette enveloppe permettra de soutenir des projets de développement territorial liés au tourisme, au logement, à la biodiversité, la santé, l'agriculture ...



Centre aquatique à St Laurent Nouan

Un programme européen LEADER en soutien au développement rural

Le Pays bénéficie de financements européens destinés à soutenir des projets privés ou publics innovants en milieu rural. Pour la période 2016-2022, une enveloppe d'1,3 million d'euros a été obtenue afin de soutenir des projets expérimentaux sur l'alimentation locale, le tourisme durable, la valorisation du patrimoine, les filières énergétiques (énergies renouvelables, biomatériaux...) ou la mobilité.

Maison de services au public itinérante –Communauté de communes Beauce Val de Loire



Favoriser l'émergence de projets pour un développement local partagé

Mutualiser et coopérer entre les 3 intercommunalités à l'échelle du bassin de vie de Blois

Conseiller, accompagner les porteurs de projets publics/privés et jouer le rôle d'interface avec les services de l'Etat, de la Région, du Département, des organismes consulaires...

Une attention particulière portée sur l'énergie

Le Pays accompagne ses collectivités territoriales sur la gestion énergétique de leur patrimoine : isolation, énergie renouvelable, mobilité, éclairage public...

Par ailleurs, une convention a été signée avec l'ADEME afin de subventionner les entreprises, associations et collectivités qui auraient un projet d'installation de production de chaleur renouvelable (bois énergie, géothermie, solaire thermique).

Plus d'informations

www.paysdeschateaux.fr

☎ 02 54 46 09 30

@ contact@paysdeschateaux.fr

✉ 1 rue Honoré de Balzac
41 000 BLOIS

Un pôle d'excellence touristique

En 2018, le Pays poursuit le développement des boucles « Châteaux à vélo », avec la réalisation par Agglopolys de l'itinéraire n°26 dénommé « La Beauce au naturel » au Nord de Blois.

Par ailleurs, le Pays a élaboré un Guide Pratique qui a pour vocation d'accompagner les porteurs de projets touristiques au développement d'aires d'accueil de qualité pour mailler l'ensemble de nos 500 km d'itinéraires cyclables.

Il perçoit la taxe de séjour permettant de financer la promotion de notre destination et de subventionner des manifestations touristiques sur le territoire.

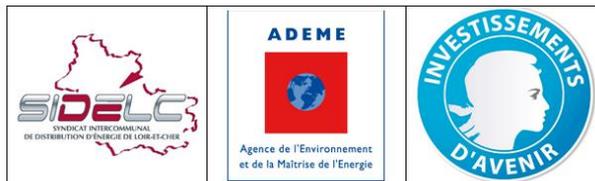
Le Pays des Châteaux a également fait l'acquisition de nouveaux locaux situés à côté du château de Blois afin de permettre le déménagement de l'Office de Tourisme Blois-Chambord-Val de Loire courant 2019.

Un Projet Alimentaire Territorial

A la fois bassin de production diversifié et bassin de consommation, le Pays cherche à relocaliser l'alimentation depuis une dizaine d'années. Il vient de réaliser un diagnostic de l'agriculture et de l'alimentation, dans le but d'élaborer un programme d'actions partagé avec les acteurs locaux (agriculteurs/producteurs, collectivités, société civile, organismes institutionnels, entreprises de transformation/ distribution/ commercialisation...).



Futurs locaux de l'office de tourisme



Des renforcements de la ligne basse tension du Haut Bourg, rue des Lilas et jusqu'au Club du Soleil-Claircité, avec enfouissement des lignes électriques ont été pris en charge par le SIDELC, à hauteur de 100% pour un montant de 82500 euros.

Seuls les poteaux téléphoniques restent sur place.



Vallée de la Cisse

L'association « Vallée de la Cisse » porte haut les couleurs historiques et patrimoniales de ses 18 communes fédérées sur le plan culturel.

La revue N° 25 le prouve une fois de plus, grâce à l'énergie de notre directeur de publication, Jean Marc Delecluse, trop tôt disparu en juin 2018, laissant un vide difficile à combler. Nous sommes tous en deuil de cet homme généreux et entièrement dévoué à sa terre d'accueil.

Le contenu de cet ouvrage conçu par ses soins est disponible à la Mairie de Coulanges :



Aussi nous nous adressons à vous tous, habitant(e)s de nos communes, intéressé(e)s par notre histoire naturelle, culturelle, sociale... passée ou actuelle : rejoignez-nous et venez étoffer notre noyau de « passeurs ». Chacun peut apporter, à cet édifice qui constitue notre patrimoine.



Service Enfance Jeunesse de Saint-Sulpice-de-Pommeray

Depuis l'été 2002, Le Service Enfance-Jeunesse (S.E.J.) comprend les Accueils de Loisirs Péri-scolaires (A.L.P.), la restauration scolaire, l'Accueil de loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.), l'Accueil de Jeunes labélisé (A.J.) et quelques manifestations exceptionnelles.

Tous ces accueils reposent sur un projet éducatif, sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P.) avec des financements de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) du Loir-et-Cher. Ils sont encadrés par une équipe municipale de 13 animateurs/ices qualifiés, complétée par une 10aine d'animateurs/ices vacataires.

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (A.L.S.H.)

L'A.L.S.H. accueille les enfants de 2,5 à 11 ans, les mercredis (journée ou demi-journée avec ou sans repas), en journée pendant les petites et grandes vacances scolaires (à l'exception des fermetures annuelles : les vacances de Noël et une semaine au mois d'août), de 7h30 à 18h30.

De nombreux projets d'animation ont vu le jour l'année passée : visite des minis-châteaux d'Amboise (37), représentation du cirque St Petersburg, nombreux inter-centres, séances cinéma, ateliers pédagogiques de l'Observatoire Loire, visite de la réserve Zoologique de la Haute Touche (36), de la forteresse de Chinon (37), muséum de Blois, la ferme percheronne de St Agil, Chèvrerie Méchain, du musée musique en fête, du musée de la préhistoire du Grand Pressigny, une journée festive (spectacle) de fin d'année multi centres et pleins d'autres moments inoubliables pour tous.

Le nombre de journée d'accueil de cet accueil subit une évolution de + 12,35%. Son coût moyen journalier en 2017 est de 42,05 €. **Le Centre de Loisirs est co-financé par les mairies conventionnées de Fossé, La Chapelle Vendômoise, Saint-Bohaire et Saint-Lubin-en-Vergonnois.**

L'ACCUEIL DE JEUNES LABELLISÉ (A.J.)

Appelé également « local ados », ce lieu est ouvert en période de vacances scolaires, (à l'exception des fermetures annuelles) du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 (et jusqu'à 22h00 en cas de soirée à thème organisée). Il est accessible dès l'âge de 11 ans ou dès l'entrée en 6^{ème}, pour les adolescents de la commune et hors commune.

Ce lieu de rencontre, d'échange et d'écoute, permet aux jeunes de faire émerger de nouveaux projets et d'y trouver un accompagnement pédagogique adapté. Sur propositions des adolescents en concertation avec l'équipe d'encadrement, de nombreuses activités y sont organisées toute l'année **pendant les vacances**. Il y a la possibilité d'organiser un séjour estival de 5 ou 6 jours, fruit de l'investissement des jeunes.

A titre d'exemple, l'année passée il a été réalisé : un tournoi inter centre de laser Game, une journée hockey (sur gazon et sur glace), de nombreux inter-locaux sportifs ou autour de jeux de société, espace Game, jeux de piste et d'orientation, soirées (halloween, barbecue, astronomie, ...), grands jeux, de l'escalade, de l'accrobranche, randonnées vélo, bricolages, nombreuses initiations sportives (golf, triathlon, tchoukball, dodgeball, ...) visite des châteaux de Villandry (37) et de Blois, baignades et après-midi pêche entre autres.

Pour tous renseignements complémentaires sur l'un des accueils, n'hésitez pas à vous adresser au Coordinateur, par téléphone au 02 54 52 58 14 ou par Email (préférable) à saint.sulpice.sej@wanadoo.fr ou sur le site <http://saintsulpicedepommeray.fr/>, rubrique Enfance Jeunesse.

NICOLAS DUCHET -Coordinateur du Service Enfance Jeunesse

Votre rendez-vous avec la Loire

Une immersion ludique et captivante – Une vue unique – Un lieu d'échanges

L'**Observatoire Loire**, créé en 1992, est une association d'éducation à l'environnement soutenue par Agglopolys. L'équipe d'animation (salariés et bénévoles) propose à tous les publics (groupes et individuels) une sensibilisation au milieu ligérien à travers diverses activités : **animations nature, sorties découverte, circuits en bateau, offres couplées (bateau, vélos, expo...)...**

Au 1^{er} étage, une « découverte interactive » avec des ateliers pédagogiques

La Marine de Loire, la prévention des risques de crues, les continuités écologiques et le paysage sont les thèmes abordés grâce à de multiples outils : maquettes, station météo, nœuds, cartes, manœuvres d'un mât, tablettes numériques... Ils vous aident à mieux comprendre les problématiques et le fonctionnement du Fleuve Royal. Avec ses deux terrasses sur la Loire, ce lieu est propice à la contemplation du paysage et à l'observation des oiseaux. Un vrai moment de dépaysement !

Au rez-de-chaussée, informations, exposition, boutique...et location de vélos

Vous profiterez de petits films sur la Loire, d'ouvrages pour approfondir vos connaissances, de notre boutique ligérienne (ouvrages, figurines, boissons et glaces du terroir)... Vous avez aussi la possibilité de louer un vélo pour partir sur les pistes sécurisées de la Loire à vélo afin de découvrir la Loire autrement.



Un site accessible, idéal pour une étape nature.

Voiture : Parking obligatoire au Parc des Mées (100 m avant l'Observatoire Loire)

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Site accueil vélo - Location

Rafraichissements/Boutique (idées de cadeaux)

Circuit en bateau

Animation jeune « spécial anniversaire »

Un programme permanent d'animations

Visite de l'Observatoire Loire - Tout public

Levée de la Loire à la Chaussée Saint-Victor



Renseignements et réservations toutes animations : 02 54 56 09 24 - info@observatoireloire.fr

www.observatoireloire.fr

**Observatoire Loire - Levée de la Loire - Parc des Mées
41260 La Chaussée Saint-Victor**

Le CIAS du Blaisois anime une action générale de prévention et de développement social auprès des personnes âgées, handicapées ou en difficulté.



De multiples services pour les habitants d'Agglopolys



Plateforme d'accompagnement et de répit Blois - Val de Loire

Aidant, laissez-vous être aidé à votre tour !

Afin de faciliter votre quotidien en tant qu'aidant, la plateforme d'accompagnement et de répit du CIAS du Blaisois vous propose :

- écoute et soutien individualisés,
- moments conviviaux entre aidants,
- animations, séjours,
- répit de jour et de nuit à domicile.



OUVERTURE - 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

Renseignements au 02 54 57 41 63 / www.ciasdublaisois.fr

Repas à domicile *local et bio*

Pas de courses, pas de cuisine, livraison en 48h

Bénéficiez de repas équilibrés, confectionnés avec des produits locaux et issus de l'agriculture biologique, au rythme que vous souhaitez !

Le service de livraison de repas à domicile est réservé à toute personne résidant sur le territoire d'Agglopolys, âgée de 60 ans et plus ou en situation de handicap, même temporaire. Les tarifs sont appliqués en fonction de la formule choisie et de vos revenus.

- Devis gratuit établi à partir des éléments de ressources et de la formule choisie.
- Mise en place du service sous 48h (hors week-end) et sous 24h en cas de sortie d'hospitalisation.



Nos engagements :

- 30% de bio dans les menus
- Repas Loca-Bio le mardi (100% bio et/ou local)
- 100% viande d'origine France
- 100% volaille d'origine France et Label Rouge

Renseignements au 02 54 57 41 23 / www.ciasdublaisois.fr

UNE QUESTION
SUR LE LOGEMENT
OU L'ÉNERGIE ?

Frappez
à la bonne
porte !

CONSEILS GRATUITS ET NEUTRES AUPRÈS DE
L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR
LE LOGEMENT ESPACE INFO ENERGIE DE LOIR-ET-CHER
L'ADIL EIE 41

- **Le guichet d'information** gratuit et neutre sur le logement et l'énergie dans le logement.
- **Deux domaines de compétence : le logement et l'énergie.** Les conseillers vous informent sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement et sur toutes les questions liées aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.
- **Pour tous :** particuliers, travailleurs sociaux, collectivités, professionnels, collectivités, ...
- **Un conseil de qualité :** des juristes spécialisés en droit immobilier et des conseillers experts en énergie sont à votre disposition.

Les juristes et les conseillers en énergie de l'ADIL EIE 41 disposent de logiciels qui peuvent vous aider à prendre les bonnes décisions en matière d'accession, d'investissement locatif et de rénovation : études financières, bilans simplifiés de consommation d'énergie, simulations d'imposition,...

Plus de 9 personnes sur 10 nous ayant contacté se sont dites "Très satisfaites" de la qualité des informations reçues.

L'ADIL EIE 41

est une association à but non lucratif.
Nos conseillers répondent gratuitement
à toutes vos questions liées au logement
et/ou à l'énergie par téléphone ou
sur rendez-vous du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 (fermé au public le mardi matin)
et de 13h45 à 17h30 (17h le vendredi)

ADIL - ESPACE INFO ÉNERGIE DU LOIR-ET-CHER

34 avenue Maunoury, Porte C • 41000 BLOIS
Tél. : 02 54 42 10 00

ADIL EIE 41 :
adileie41@wanadoo.fr
www.adil41.org

EIE 41 :
loiretcher@infoenergie-centre.org
www.infoenergie-centre.org

Retrouvez-nous aussi sur Facebook :



PERMANENCES SUR LE DÉPARTEMENT

Pour connaître les lieux et les jours
de permanences des juristes
et des conseillers en énergie,
consultez notre site www.adil41.org
Pour prendre rendez-vous,
un seul numéro : 02 54 42 10 00



Prénoms

- 1 *Précepte* *Maxime*
- 2 *Tissus lainage* *Serge*
- 3 *Qualité de persévérance* *Constance*
- 4 *Gâteau* *Madeleine*
- 5 *Couleur* *Rose*
- 6 *Petite fleur des bois* *Violette*
- 7 *Eau de vie* *Marc*
- 8 *Succès remporté sur l'ennemi* *Victoire*
- 9 *Sorte de collerette ou pèlerine que portaient les femmes* *Berthe*
- 10 *Machine à filer le coton* *Jenny*
- 11 *Plantes bulbeuses à fleurs jaunes et blanches* *Narcisse*
- 12 *Vertu* *Clémence*
- 13 *Ensemble de plantes* *Flore*
- 14 *Série de plusieurs mots* *Octave*
- 15 *Forme larvale de quelques crustacés* *Zoé*
- 16 *Accessoire de repasseuse* *Jeannette*
- 17 *Genre de pâquerette* *Marguerite*
- 18 *Droit que les officiers de justice payaient au roi* *Paulette*
- 19 *Cruche en grès ou verre* *Jacqueline*
- 20 *Potage de plusieurs légumes* *Julienne*

A votre service

L'équipe municipale



Le maire et les adjoints

- 1) Maire : Bernard PANNEQUIN - ☎ 06-07-41-64-17 (*Bourg*)
- 2) 1^{er} adjoint, chargé des finances : Jean-Michel GUILLOT - ☎ 06-82-05-00-39 (*Bourg*)
- 3) 2^{ème} adjoint, chargé des travaux : Bernard FESNEAU - ☎ 06-08-93-57-37 (*Grivelle*)
- 4) 3^{ème} adjoint, chargé de la communication/cadre de vie: M.-Christine EMONET - ☎ 06-82-07-09-29 (*Bourg*)

Les conseillers municipaux

- 5) Frédéric BRUXELLE (*Russy*)
- 6) Jeannine COULLON (*Russy*)
- 7) Thierry GAUTHIER (*Bourg*)
- 8) Agnès OUZILLEAU (*Russy*)
- 9) Emilie PETIT (*Russy*)
- 10) Guillaume RANDUINEAU (*Bourg*)
- 11) Lionel RANVAL (*Russy*)

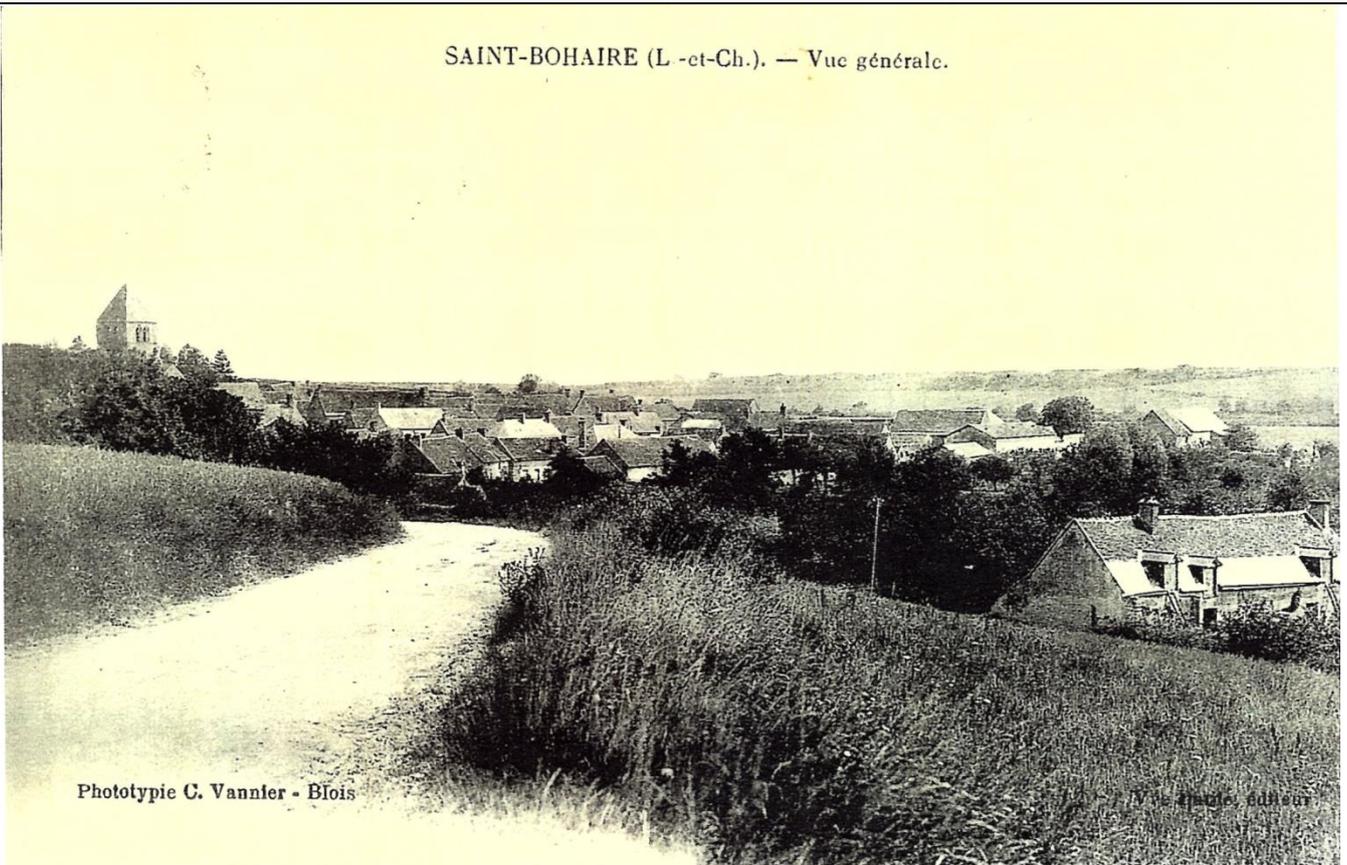
Le personnel communal



- 1) Nathalie DUPIN : secrétariat de la mairie, accompagnatrice dans le bus scolaire
- 2) Maryline DEROUET : assistance de l'institutrice, surveillance des enfants et garderie
- 3) Jean-Sébastien MANCION : travaux divers et entretien de la commune
- 4) Béatrice RANVAL : préparation des repas de la cantine scolaire, nettoyage des locaux

Avant

SAINT-BOHAIRE (L.-et-Ch.). — Vue générale.



Après

